

des villages français. Certains y sont restés pendant 25 ans. Analphabète et démunie, la grande majorité des Maghrébins de cette génération est restée muette et docile.

Or ce sont les enfants de ces hommes, les «beurs», les Français d'origines maghrébines, ou ce qu'on nommait par erreur la deuxième génération d'immigrés» qui osent dénoncer, après 40 ans, à la place de leurs pères brisés, humiliés et moribonds, la violence et les injustices subies au cours des années par les Maghrébins, qu'ils soient harkis, immigrés ou citoyens français. Dans des textes littéraires et des textes filmiques, ils évoquent, par exemple, le massacre d'Algériens dans les régions de Sétif et de Guelma le 8 mai 1945, tout comme la répression brutale des centaines de manifestants algériens, le 17 octobre 1961, à Paris.

Malgré les nombreuses amnisties liées aux crimes de guerre, de plus en plus d'activités politiques et culturelles mettent fin à l'oubli et au refoulement de ce passé honteux de l'histoire française (Stora 886-893). On trouve parmi ces activités la «marche des Beurs» pour l'égalité et contre le racisme (partie de Marseille le 18 octobre 1983, elle arrive à Paris le 3 décembre, 1983) les émissions à sujets politiques de Radio-Beure, les romans 'beurs' comme Sourire de Brahim de Nacer Kettane (1985), les ouvrages historiques comme La Ratonnade d'octobre, un meurtre collectif à Paris de Michel Lévine et, en 1998, le procès contre le préfet de Paris, Maurice Papon, pour des crimes contre l'humanité (notamment son rôle dans la déportation des juifs et dans la répression des Algériens en France). Et finalement, le 12 février 1999, l'Etat français «reconnait solennellement la réalité du 'massacre' commis [le 17 octobre 1961] par des membres des forces de l'ordre» (Stora

Charef: 26) et qu'il n'aurait pas été tué s'il n'avait pas été en possession d'une carte d'identité française (« Si par malheur tu as une carte d'identité française on te fait la peau. On ne veut pas de basanés dans les mêmes registres que nous, Bicot tu es, Bicot tu resteras Charef: 31). De plus, il est évident que le maire de Reims ne fera rien pour arrêter les coupables car il « avait été élu de justesse [...] grâce aux voix de l'extrême droite » (Charef: 64).

En s'ouvrant sur la violence gratuite subie par le fils d'un harki, un étudiant maghrébin travailleur et bienveillant, Le Harki de Meriem affirme sans ambiguïté que la France n'a aucun égard pour le sang versé par les harkis fidèles à la France pendant la guerre d'Algérie tout comme elle n'a pas reconnu dans le passé les sacrifices des Maghrébins et des autres peuples colonisés qui se sont battus ~~pr~~ pendant la première et la deuxième guerre mondiale. La France opte constamment pour l'oubli et ne distingue pas véritablement entre les harkis qui lui sont restés fidèles et les Maghrébins installés en France pour des raisons économiques. Le texte suggère que la France ne s'inquiète pas si les harkis et leurs enfants ne peuvent aspirer au respect et à l'égalité... même en possession d'une carte d'identité française.

Ce deuxième roman de Charef montre que les harkis ne sont chez eux nulle part, ni en France, laquelle souffre d'amnésie, ni en Algérie laquelle se souvient trop bien ~~des~~ salauds qui l'ont trahie (Charef: 38). Cette situation entre l'amnésie française et la mémoire rancunière algérienne s'exprime dès les premiers chapitres du roman. ~~Qu~~ par son père Azzedine de rapatrier le corps de Sélim en Algérie, Saliha est arrêtée à l'aéroport de Tlemcen par un douanier coléreux qui ne permet pas à cette ~~Bent~~ harki » (fille de harki) d'enterrer son frère en Algérie. Le seul membre de la famille venu accueillir Saliha et la dépouille de Sélim à l'aéroport est leur grand ~~m~~ère mais elle ne peut rien pour ses petits-enfants. Saliha doit rentrer en France avec la dépouille de son frère car d'après le douanier « Le pays ne veut pas de la progéniter de(a)1(pd [81(A)-4(l)]-2(u T)9(t)9(r m-1(en .134 T542 -uA.289 Td-3(a)13Tspr)1(3.988

Le récit cadre se clôt avec le retour au présent. Après l'assassinat de Sélim, Azzedine se retrouve seul. Sa femme, Meriem, rentre définitivement en Algérie où il ne peut se rendre de peur de représailles. Sa fille, Saliha, devenue infirmière, quitte Reims pour ouvrir, avec le soutien d'Azzedine, un cabinet à Sarcelles, près de Paris. Aussi les deux premiers et les deux derniers chapitres, portés sur le présent, servent de cadre pour la représentation des expériences d'Azzedine, soldat harki dans l'armée française.

Ce dédoublement du récit permet d'opposer d'une part les sacrifices des harkis et de leurs familles en faveur de la France et d'autre part le racisme et la violence que continue de leur réserver la société française. Mais comme le roman se termine avec le succès de Saliha, il semble suggérer que l'amélioration dans la situation des harkis est possible grâce à leurs propres efforts.

Porté sur le passé, le récit encadré relève en partie du discours de la mère d'Azzedine qui partage avec sa petite-fille quelques détails sur l'enfance et l'adolescence d'Azzedine (Charef58-61). Narratrice

d'années plus tard, à l'aéroport de Tlemcen, sa grand-mère affirme sa propre appréciation du sacrifice d'Azzedine et elle dénonce l'ingratitude des siens « Ils ont vite oublié que s'ils ont pu manger et faire manger leurs enfants avant l'indépendance, c'est que ton père, en s'engageant dans l'armée française et en se reniant, les entretenait avec sa solde. Ton père s'est perdu pour qu'aucun de ses frères, aucune de ses sœurs n'aient trop à souffrir. » (Charef: 54)

Cependant, la réponse de Sélim à la question de Saliha introduit une note idéologique et politique qui ne figure pas dans l'explication de Meriem. Sa propre compréhension du terme *marki* évoque la trahison : « C'est un Arabe qui, pendant la guerre entre les Français et les Algériens, s'est battu contre les Arabes (Charef: 47). Comme cette définition choque la petite Saliha, Sélim cherche à la rassurer en suggérant que leur père voulait peut-être que « les Français restent en Algérie avec les Arabes pour travailler ensemble (Charef: 47).

Le monologue intérieur d'Azzedine sur le choix qu'il fit à la fin des années cinquante, à l'âge de 24 ans, affirme toutefois que son choix avait été déterminé uniquement par son désir de d'aider sa famille. Il ne s'engagea pas contre quelqu'un, il s'engagea contre la terre ventre

père d'une adolescente déshonorée. Naïm est tué sans avoir pu venger la mort de son père. Pérez se pend dans la même cellule où il torturait les prisonniers. Et Boussetta, simplette emmuré dans ses rêves de mariage, ne comprend pas que rester signifie forcément mourir.

Quant à Azzedine, il quitte l'Algérie avec sa femme et le couple est logé dans une cité de transit bâtie à la hâte et baptisée Rouge Terre, en bordure de la zone industrielle d'Aix-en-Provence» (Charef: 167). La seule différence entre une cité de transit occupée par les harkis et un bidonville pour immigrés est que les habitants des cités de transit ont de l'eau courante. Quand Azzedine devient chauffeur d'autobus la famille peut quitter finalement la violence et le désespoir de la cité de transit, la boue et le froid, pour un trois-pièces avec une salle de bains et de l'eau chaude dans un immeuble situé à Reims.

Ce confort domestique et plus d'autonomie font que l'exil en France semble plus prometteur pour les femmes d'harkis que pour les hommes qui «abattus par la défaite et l'exil [...] avaient plutôt tendance à sombrer dans le silence et l'alcool» (Charef: 167). Meriem, par exemple, trouve en France une certaine liberté par rapport aux traditions, à la mentalité et par rapport au comportement agressif des siens à son

davantage au vu des harkis en France, en particulier, à leurs conditions de vie dans les camps de transit. Ainsi le film d'Alain Tasma développe plus à fond la présentation de l'expérience figurant seulement dans deux brefs chapitres du Harki de Meriem

Nous verrons ici que ce film adopte une série de courtes scènes pour illustrer les mesures prises par l'administration française afin d'isoler et contrôler les harkis dans le système clos du camp de transit.

Ces scènes alternent avec d'autres mettant en lu7 -1.289 3pu-1(o7(t))1(nse

travailleurs et propres» «des Français civilisés», «des Français à part entière». En échange d'une nouvelle vie, il exige d'eux «fidélité aux valeurs de la République» et leur «obéissance aveugle et sincère». La révolte naissante de Leïla n'attend pas à s'exprimer. Au contraire de son père qui ne dit mot et ne réagit pas en dépit des provocations, Leïla chuchote entre ses dents à l'intention de M. Robert une insulte bien française («quel con»).

Or tout le système à l'œuvre dans le camp semble conçu pour humilier les harkis, pour les isoler, les marginaliser et les priver autant que possible de toute forme d'autonomie comme de toute initiative. Ainsi l'adjuvant du chef de camp leur signale les règlements à suivre parmi lesquels le salut du drapeau français le dimanche matin, la douche collective une fois par semaine, l'interdiction d'installer les antennes, etc.

Il est clair aussi que le chef de camp ne tolère aucune mise en question de son autorité et qu'il n'hésite pas à pénaliser sévèrement le moindre signe d'insoumission. Le traitement infligé à l'oncle Ahmed sert d'exemple et d'avertissement. Celui-ci est arraché aux siens par des policiers et des ambulanciers peu après avoir exprimé son impatience face à la passivité des harkis qui n'osent se plaindre. Ce n'est pas un village ici. C'est comme la prison. Quel crime on a commis [...] Même les immigrés sont mieux traités que toi».

Contrairement aux autres harkis qui tolèrent leur condition parce qu'ils sont convaincus que la France les a sauvés («est vivant et nos enfants sont avec nous»), l'oncle Ahmed n'accepte pas, lui, les humiliations quotidiennes. Leïla partage son attitude. Frustrée par le silence et par la passivité de son père et des autres hommes qui n'osent pas demander d'explications sur le sort de son oncle, Leïla découvre qu'il a été interné de force dans un hôpital psychiatrique. Elle apprend du même coup qu'il avait écrit au ministère une lettre demandant que les choses changent au camp. Lorsque finalement les ambulanciers ramènent l'oncle Ahmed au camp celui-ci n'est qu'un fantôme taciturne qui tient à peine debout --preuve vivante qu'il «ne faut pas humilier le chef de camp».

Il est clair que le chef de camp punit toute forme d'insoumission et que l'attitude de Leïla peut attirer des ennuis non seulement à sa famille mais aussi à tous les harkis qui ne la condamnent pas. Ainsi dans une scène, on voit M. Robert se servir de l'invalidité de Saïd pour le priver de la moitié de son salaire quoiqu'il travaille autant que les autres. Dans

Quoique Saïd ramène sa fille au bercail c'est seulement quand le chef de camp menace de renvoyer Leïla du camp et de faire expulser la famille en Algérie qu'il réagit. Saïd reprend ses droits au respect en informant le chef de camp que son grand-père, son père et lui-même se sont battus pour la France. Il rappelle aussi à M. Robert que la France a perdu son honneur en Algérie. À la fin de la guerre elle a désarmé les harkis et elle les a trahis en ne faisant rien pour empêcher leur massacre. Saïd affirme avec confiance son appartenance à la France et son statut de citoyen français: « Je suis plus Français que toi, mon capitaine.

C'est sans doute ce constat et son désir d'assurer, comme dans le passé, le bien-être de sa famille que Saïd décide qu'il faut quitter le camp

